

Décision

Générale

colonial

Décision n° 870 concernant les services d'Etat.

n° 870

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 août 1960

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1960

Date du numéro

31 août 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdallah Abas Houmed est engagé à l'essai pour deux mois, à compter du 21 juillet 1960, en qualité de planton auxiliaire et mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse (poste budgétairement vacant). M. Abdallah Abas Houmed est classé à la 5e catégorie, échelle II, échelon 1er, indice local 175.